



Paris, le 7 septembre 2010
N/Ref : GLB/BM/2010. 179

Monsieur Marc-Philippe DAUBRESSE
Ministre de la jeunesse et des solidarités
actives
20, Avenue de Ségur
75007 Paris

Objet : Mise en œuvre des conventions d'objectifs liant la DJEPVA aux associations de jeunesse et d'éducation populaire

Monsieur le ministre,

Le Cnajep a été interpellé par plusieurs de ses associations membres inquiètes des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des conventions d'objectif les liant à la DJEPVA.

La plupart de nos associations sont toujours en attente de signer leur convention, alors qu'elles ont mené un travail rigoureux avec l'administration afin de déposer dans les délais impartis un projet de partenariat qui soit en conformité avec le nouveau cadre contractuel issu de la conférence de la vie associative.

Ce retard n'est pas tenable pour la gestion de nos associations, pèse sur leur trésorerie et compromet ainsi la mise en œuvre de leurs actions. Cette situation est d'autant plus regrettable que le délai de signature donné lors de notre rencontre du 14 juin se situait autour du 14 juillet.

Nous constatons également une baisse significative des crédits alloués à un certain nombre de nos associations, alors que leurs actions s'inscrivent pleinement dans la feuille de route de l'Etat tel qu'elle est définie dans le programme « Jeunesse et Vie Associative » de la Loi de Finances. Certaines d'entre elles subissent une amputation drastique de leurs subventions qui menace directement leur existence, tandis que d'autres voient leur demande de partenariat pluriannuel rejetée au profit de la mise en place d'un conventionnement annuel.

Nous déplorons la confiance ainsi retirée à des acteurs qui contribuent au lien social et au vivre-ensemble, et nous inquiétons des risques que cette fragilisation fait peser sur les projets éducatifs, culturels et sociaux que nos associations mènent auprès des populations, notamment des jeunes.

Cette mise en cause du partenariat est en contradiction avec les engagements pris lors de la Conférence de la vie associative de décembre 2009, ainsi qu'avec la volonté de faire du soutien des associations de jeunesse et d'éducation populaire une priorité de votre action.

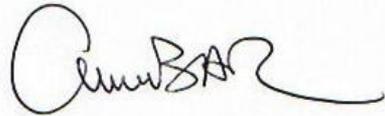
.../...

.../...

Nous tenons par conséquent à rappeler l'urgence de signer avec l'ensemble de nos associations les nouvelles conventions les liant à la DJEPVA et de procéder au versement de l'acompte de la subvention. Nous souhaitons également que puissent nous être explicités les critères qui ont présidé aux arbitrages rendus.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, et restant à votre disposition pour échanger sur ces questions, nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Le Bail', written in a cursive style.

Gilles LE BAIL

Copie au Président de la République et au Premier ministre